# CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

# Textes d'entreprise signés et enregistrés, en 2018 (en nombre)

	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords <sup>(1)</sup> d'entreprise	63	58	638	1 338	277	333	2 707
Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés	49	51	539	1 134	204	285	2 262
Accords signés par les élus du personnel	14	7	99	204	73	48	445
Textes ratifiés par référendum à la majorite des 2/3 des salariés	é 48	53	231	505	137	149	1 123
Décisions unilatérales de l'employeur	37	41	143	288	101	95	705
Autres textes(2)	2	5	16	18	18	4	63
Total	150	157	1 028	2 149	533	581	4 598

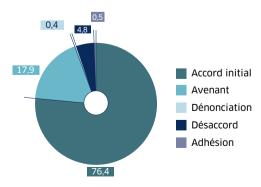
Répartition des accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2018 (en %)

### Selon la taille des entreprises

# Selon le secteur d'activité des entreprises



# Selon le type d'accord



<sup>(1)</sup> Comprend les accords initiaux, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

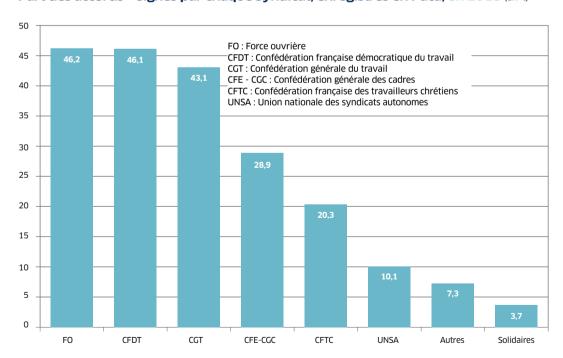
Source: Dares, base des accords d'entreprise

<sup>(2)</sup> Comprend les renouvellements tacites, accords cadres, et plans d'actions

# Principaux thèmes figurant dans les accords<sup>(1)</sup> signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2018

	Thèmes (en nombre)	Fréquence <sup>(2)</sup> du thème <i>(en %)</i>
Salaires, primes	1 824	80,6
Egalité professionnelle	1 094	48,4
égalité salariale Femme/Homme	917	40,5
Temps de travail	1 079	47,7
Epargne salariale	558	24,7
Intéressement	326	14,4
Plans d'épargne	153	6,8
Participation	79	3,5
Institutions représentatives du personnel	469	20,7
Emploi	259	11,5
Conditions de travail	199	8,8
Prévoyance, couverture santé, retraites	152	6,7
Formation professionnelle	39	1,7
Classification	33	1,5
Autres thèmes	342	15,1
TOTAL	2 262	-

# Part des accords(1) signés par chaque syndicat, enregistrés en Paca, en 2018 (en %)



<sup>(1)</sup> Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

**Source :** Dares, base des accords d'entreprise

<sup>(2)</sup> Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, et être signé par plusieurs syndicats, la somme des fréquences est donc nécessairement supérieure à 100 %

# LES RUPTURES CONVENTIONNELLES DES CONTRATS DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE

# Demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés<sup>(1)</sup>, en 2018 (données brutes)

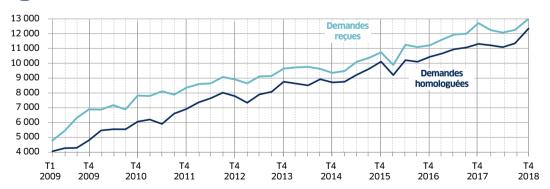
director to the state of the st	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Demandes reçues (en nombre)	1 350	990	11 383	21 503	9 046	5 247	49 519	463 409
Demandes homologuées (en nombre)	1 087	990	11 047	19 904	7 954	4 905	45 887	436 968
Demandes irrecevables (en nombre)	79	0	55	405	201	60	800	6 724
Demandes refusées (en nombre)	184	0	281	1 194	891	282	2 832	19 717
Taux d'irrecevabilité <sup>(2)</sup> (en %)	5,9	0,0	0,5	1,9	2,2	1,1	1,6	1,5
Taux de refus <sup>(3)</sup> (en %)	14,5	0,0	2,5	5,7	10,1	5,4	5,8	4,3

# Évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés<sup>(1)</sup>, entre 2017 et 2018 (données brutes)

and director of the state of th	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Demandes reçues (en %)	-3,2	+1,2	+1,0	+4,7	+2,4	+0,4	+2,7	+2,8
dont demandes homologuées (en %)	-0,2	+6,1	+2,6	+4,8	+7,3	+2,6	+4,3	+3,9
Taux d'irrecevabilité <sup>(2)</sup> (en point)	-0,6	0,0	-0,2	-0,3	-1,6	-0,9	-0,6	-0,2
Taux de refus <sup>(3)</sup> (en point)	-2,1	-4,6	-1,4	+0,3	-2,7	-1,2	-1,0	-0,8

# a directe

# Nombre de demandes de rupture conventionnelle par trimestre, en Paca (données CVS-CJO)



<sup>&</sup>lt;sup>(1)</sup> Les salariés protégés, c'est-à-dire les personnes qui exercent un mandat électif ou nominatif de représentant syndical ou de représentant du personnel, ne sont pas pris en compte dans les chiffres présentés ici

Note: données provisoires; depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les «remontées rapides», ancien système de comptage des unités départementales des Direccte. Ces changements de source et de méthode entrainent une faible rupture de séries en mai 2013

Source : Dares - Traitements (Calcul des CVS-CJO) : Direccte Paca / Sese

<sup>(2)</sup> Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

<sup>(3)</sup> Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

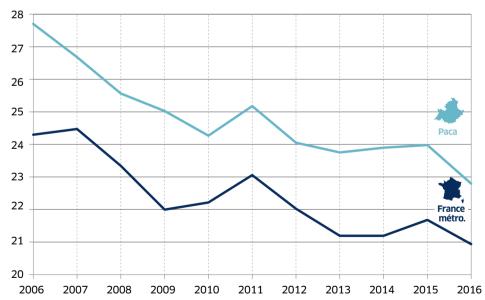
### Accidents du travail avec arrêt(1), en 2016

	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total <i>(en nombre)</i>	1 301	1 468	11 059	21 846	9 726	5 916	51 316	650 980
Taux de fréquence <sup>(2)</sup>	21,4	27,0	21,4	22,0	26,7	24,0	23,0	21,1
Indice de gravité <sup>(3)</sup>	18,0	19,5	8,7	14,8	22,2	20,1	15,4	12,7

# Évolution des accidents du travail avec arrêt(1), entre 2015 et 2016

	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en %)	+13,1	+3,8	+4,6	-2,3	-2,1	+3,2	+0,3	0,0
Taux de fréquence <sup>(2)</sup> (er	7 %) +14,1	+8,4	+1,6	-5,7	-4,1	+2,0	-2,3	-0,8

# Taux de fréquence<sup>(2)</sup> des accidents du travail avec arrêt



<sup>(1)</sup> Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

**Note :** l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee, et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle à partir de 2011

**Sources :** Cnam-TS ; Insee, DADS

<sup>(2)</sup> Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

<sup>(3)</sup> Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

# Accidents du travail avec arrêt<sup>(1)</sup> selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en Paca, en 2016

	Total	Taux	Indice	Évolution su	n sur un an <i>(en %)</i>	
	(en nombre)	de fréquence <sup>(2)</sup>	de gravité (3)	Total	Taux de fréquence	
Hommes	32 324	25,4	19,8	+0,3	-2	
Femmes	18 992	19,7	9,6	+0,2	-2	
Âgés de 15 à 19 ans	1 412	37,1	7,4	+3,9	+6	
Âgés de 20 à 29 ans	13 948	29,6	8,9	-1,9	-3	
Âgés de 30 à 39 ans	12 754	22,7	11,5	+1,8	-2	
Âgés de 40 à 49 ans	11 476	20,5	18,0	-2,3	-2	
Âgés de 50 à 59 ans	9 768	20,0	21,1	+2,4	-3	
Âgés de 60 ans ou plus	1 958	16,9	26,3	+8,9	+10	
Agriculture, sylviculture et pêche	1 233	34,1	44,1	ns		
Industrie	4 220	15,7	11,2	+1,7	-3	
Fabrication de denrées alimentaires, d boissons et de produits à base de taba	1 0 2 1	22,0	17,1	+12,8	+12	
Fabrication d'autres produits industrie	ls 1 954	17,6	12,9	-3,7	-9	
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	833	17,1	12,7	+7,3	-22	
Fabrication d'équipements électriques électroniques, informatiques ; fabrication de machines	237	8,2	3,2	-4,4	-6	
Fabrication de matériels de transport	167	5,3	2,3	-6,7	-5	
Cokéfaction et raffinage	8	2,8	1,8	-33,3	-34	
Construction	5 865	35,4	32,9	-3,1	-5	
Services	39 943	22,7	13,3	+3,3	+(	
Administration publique, enseignemen santé humaine et action sociale	nt, 10 931	31,5	13,6	+2,6	+\$	
Transports et entreposage	5 024	29,4	21,5	-0,9	-0	
Hébergement et restauration	4 341	25,4	14,1	-5,3	-8	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8 864	21,8	12,1	-2,9	-5	
Autres activités de services	2 059	21,2	8,7	-2,1	-2	
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	7 712	21,0	17,0	+24,8	+19	
Activités immobilières	467	12,3	4,9	+10,4	+(	
Activités financières et d'assurance	328	3,7	3,7	+11,9	+7	
Information et communication	217	2,9	1,2	0,0	-13	
Total	51 316	23.0	15.4	+0.3	-	

<sup>(1)</sup> Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

Sources: Cnam-TS; CCMSA; Insee, DADS

<sup>(2)</sup> Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

<sup>&</sup>lt;sup>(3)</sup> Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes ns : non significatif

Note: l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre; la somme des accidents du travail par secteur d'activité ne correspond pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ: salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de

**Champ :** salaries atfilies au régime general de Securité sociale présents dans les DADS de l'Insée et salaries atfilies au régime d' la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

# Maladies professionnelles indemnisées, en 2015

	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	62		758	736	417	291	2 323	52 455
Taux de fréquence <sup>(1)</sup>	10,1	10,4	15,1	7,7	11,7	11,9	10,7	17,1
Indice de gravité <sup>(2)</sup>	57,9	66,2	270,2	58,9	69,9	98,8	114,0	125,1

# Évolution des maladies professionnelles indemnisées, entre 2014 et 2015

	Alpes-de- Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	-45	-11	+284	-225	-99	-51	-147	-969
Taux de fréquence(1) (en %)	-41,9	-14,6	+58,7	-24,4	-19,9	-15,4	-6,8	-2,2

# Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2015 (en nombre)

	Total <sup>(3)</sup>	Évolution sur un an
Troubles musculo-squelettiques	1 802	-100
dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires	1 606	-88
Pathologies causées par l'amiante	330	-47
Cancers	134	0
Surdité	73	0
Dermatoses	28	-15
Rhinites	21	+7
Total	2 323	-147

<sup>(1)</sup> Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

Sources: Cnam-TS; CCMSA; Insee, DADS

<sup>(2)</sup> Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées ; l'évolution de cet indice n'est pas significative d'une année sur l'autre

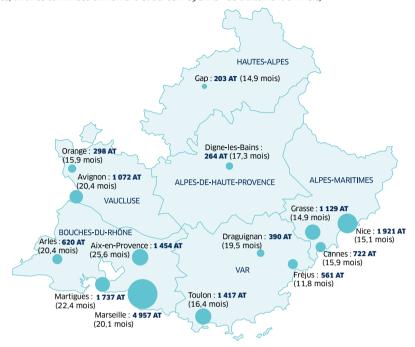
(3) La somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles

peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

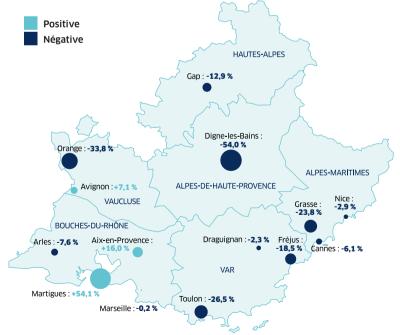
Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

# Affaires terminées (AT) par siège des juridictions prud'homales de Paca, en 2017

(données brutes, affaires terminées en nombre et durée moyenne(1) de traitement en mois)



Évolution du nombre d'affaires terminées par siège des juridictions prud'homales de Paca, entre 2016 et 2017 (données brutes)



<sup>(1)</sup> Pour le calcul de la durée des affaires, les référés ne sont pas pris en compte

Champ: affaires terminées y compris référés

Source : Ministère de la Justice